



La navigation se trouve de nouveau interrompue par suite de l'intensité de la gelée. La Meuse devant Dordrecht chargée de forts glaçons et nous voyons dans les journaux allemands qui nous arrivent aujourd'hui, que les ponts de bateaux sur le Rhin ont dû être enlevés.

On écrit de Rome, 27 janvier : La nouvelle comète, aperçue depuis peu par quelques astronomes du Nord de l'Allemagne, est montée sur notre horizon le 19 courant à 6 heures, 57 minutes, 36 secondes, temps moyen, par une ascension de 19 heures, 0 min. 57 sec. et une déclinaison septentrionale de 46 degrés, 1 min. 5 sec. Elle erre dans la constellation du Cygne et, malgré le brillant clair de lune, on a pu remarquer hier au soir qu'elle se rapproche continuellement de l'aile septentrionale de ce groupe.

Nous avons les journaux de Lisbonne jusqu'au 24 janvier : la chambre des députés a adopté l'art. 6 du projet sur l'abolition des tribunaux conservateurs (tribunaux établis pour protéger les étrangers. M. Rebello Cabral a prononcé un discours dans lequel il repoussait cette mesure : Le ministre des affaires étrangères lui répondit longuement, et exposa les raisons qui, suivant le gouvernement, la rendent juste et nécessaire.

La publication de la note adressée par lord Aberdeen à M. Bulwer (dont nous avons donné le texte hier) est commentée en ces termes par *El Globo*, journal ministériel de Madrid : Nous avons donné hier, d'après les journaux de l'opposition, une note qui, disent-ils, a été adressée par le gouvernement anglais à son représentant à Madrid, M. Bulwer, sur la question de l'abolition de la traite des noirs, soumise en ce moment à la discussion de la chambre. Nous ignorons par quelle voie ce document a pu arriver au pouvoir de l'*Espectador*, qui, le premier, l'a inséré dans ses colonnes. Nous ne connaissons pas de journaux anglais qui l'aient publié, et nous sommes certains que M. Bulwer ne l'aurait pas confié aux organes de l'opposition progressiste : quoi qu'il en soit, nous ne mettons pas en doute son authenticité, car l'*Espectador* ayant de nombreux amis à Londres, il est possible qu'ils le lui aient procuré, comme une arme d'opposition et de guerre contre le ministère.

Il nous semble que, dans ce document le gouvernement anglais ne s'exprime pas avec la circonspection et la mesure convenables, et qu'il dépasse un peu les limites de son droit. Il peut exiger de nous qu'en conformité des traités, nous établissions des lois pénales contre les traficans d'esclaves, et le gouvernement a rempli cette obligation en présentant aux cortès la loi qui est en discussion ; mais obliger les autorités de l'île de Cuba à prendre telle ou telle mesure répressive contre la traite, est une prétention choquante et non fondée. Si la Grande-Bretagne désire que le gouvernement surveille et punisse l'introduction d'esclaves dans les Antilles, le gouvernement le fera, car, outre qu'il y est obligé, c'est aussi son intérêt. Mais si maintenant, comme cela a eu lieu il y a quelque temps, il prétendait inquiéter dans leur possession les maîtres des esclaves en provoquant des perquisitions odieuses dans le but de rechercher les titres en vertu desquels ils possèdent, le gouvernement espagnol ne consentira jamais à une exigence si humiliante et si contraire aux principes de convenances et de la justice.

Malheureusement le représentant de la Grande-Bretagne, à Madrid, est très bien instruit des intentions et de la loyauté de notre gouvernement pour n'avoir pas gardé, en exécutant les ordres du comte d'Aberdeen, toute la circonspection et la réserve que mérite un sujet si délicat. Ses démarches en faveur de la loi en discussion, n'auront pas dépassé, sans doute, les limites convenables, car mieux au fait de nos affaires que son gouvernement, il aura su faire de ses instructions l'usage le plus convenable, non seulement relativement aux égard dus à notre dignité nationale, mais même aux intérêts de la Grande-Bretagne.

Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte vient d'adresser une lettre au *National*, dans laquelle il conteste l'authenticité des *Mémoires de Lucien Bonaparte*, que *La Presse* est en voie de publier. Le prince Pierre est fils de feu le prince de Canino.

**Banque d'Angleterre.**  
La banque d'Angleterre, en vertu de la loi qui a renouvelé sa charte l'année dernière, publie chaque semaine l'état de sa situation. Une des clauses nouvelles de son privilège a divisé cette institution en deux départements, celui des émissions et celui des opérations de banque; afin que l'émission des billets fût tout à fait indépendante des affaires de la banque, il a été ordonné que la circulation ne devrait pas dépasser une somme de 14 millions sterling, représentée par une somme égale de valeurs de portefeuille, et qu' toute émission excédant cette somme de 14 millions devrait être garantie par une somme égale en numéraire et lingots.

Ces explications sont nécessaires pour comprendre l'état suivant de la situation de la banque au 25 janvier 1845, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

DEPARTEMENT DES EMISSIONS.

Billets de banque en circulation	liv. st. 28,128,310
Garantis par	
Dette de l'état envers la banque	11,015,100
Autres valeurs	2,984,900
	14,000,000
Numéraire et lingots d'or	12,468,197
Argent en lingots	1,665,113
	28,128,310

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DE BANQUE.

Passif.

Capital des actionnaires	14,553,000
Réserve	3,209,696
Dépôts des établissements publics	2,787,253
Dépôts des comptes courants, etc.	8,714,052
Billets à 7 jours (billets de poste)	1,058,727
	liv. st. 30,322,728

Actif.

Valeur sur l'état, y compris l'annuité de poids-mort	1,651,602
Autres valeurs	8,581,399
Billets de la banque	7,418,075
Numéraire	691,562
	30,322,728

Il ne résulte pas de cette situation que la Banque ait 28,128,310 liv. st. de billets en circulation; il faut observer que dans le département des affaires de Banque elle possède 7,418,075 de billets pour les besoins de ses opérations, et qu'elle n'a ainsi dehors que 20,710,235 liv. st. de billets.

**Affaires religieuses de France.**  
Nous lisons dans l'*Univers-Union catholique* : On sait que M. Sue, dans un des feuilletons du *Constitutionnel*, n'a pas craint de répéter les odieuses attaques du *Journal des Débats* contre l'enseignement théologique donné au séminaire de Strasbourg. Mgr l'évêque de Strasbourg n'a pu résister à protester, dans les colonnes mêmes du journal calomnieux, contre les allégations du feuilletoniste.

Après de longs et singuliers retards, le *Constitutionnel* se décide à imprimer ce matin cette réclamation. Mais pour montrer jusqu'à quel point il est accessible à la justice et à la vérité, il a soin de répéter au préalable la calomnie même contre laquelle l'évêque proteste, il reproduit *in extenso* les extraits du *Compendium* falsifiés par M. Busch, traduits et annotés de cette façon intelligente qui, pour un public ignorant, change une apparente impartialité en plusieurs mensonges.

Voici la lettre de Mgr l'évêque de Strasbourg :  
A M. le rédacteur du *Constitutionnel*.  
Monsieur,  
Dans votre feuilleton du 9 novembre dernier, M. E. Sue introduit un jeune jésuite auquel il fait dire qu'à chaque page des *Casistes*, de ces livres écrits par les Pères de la Compagnie de Jésus, il a lu l'accusation et la justification du vol, de la calomnie, du viol, de l'adultère, du parjure, du meurtre, du régicide. Puis, dans une note, vous en apportez pour preuves des *Extraits du Compendium à l'usage des Séminaires*, publiés à Strasbourg en 1843, sous ce titre : *Découvertes d'un Bibliophile*. Le *Compendium* que vous citez, Monsieur, j'est précisément

le même qui est enseigné dans mon séminaire. Si j'ai gardé le silence sur les incroyables imputations auxquelles l'enseignement de mon séminaire est depuis trop longtemps en butte, c'est que je ne pensais pas qu'il pût exister en France un seul homme assez crédule pour admettre que dans une école de théologie catholique, et sous les yeux d'un évêque on enseignât l'immoralité aux lévites qui se préparent aux fonctions du sacerdoce. Pour ajouter foi à une telle supposition, il faudrait regarder comme les plus méprisables des hommes ceux qui se dévouent au service de leurs frères; et, je le répète, j'ai gardé le silence à cause de l'énormité même de ces accusations.

Mais mon silence, assure-t-on, scandalise la morale publique, et je dois à la vérité, comme à ma propre dignité, le démentir enfin et hautement tout ce que vous, monsieur le rédacteur, et les autres journaux, avez publié sur ce sujet.

Je viens donc vous déclarer, Monsieur :  
1° Que le *Compendium* d'où sont tirés ces prétendus *Extraits du Bibliophile*, est l'ouvrage, non pas d'un jésuite, mais de M. Moullet, prêtre séculier ;  
2° Que ce *Compendium* n'est enseigné en France que dans le séminaire de Strasbourg ;  
3° Que j'affirme sur mon honneur, Monsieur, que les doctrines infâmes dont vous parlez sont inconnues dans mon séminaire, et qu'on y enseigne tout le contraire ;  
4° Que les *Découvertes d'un Bibliophile* ont été stigmatisées dans une consultation délibérée par quatre avocats distingués du barreau de Strasbourg, comme entachées de tous les vices contraires à la vérité, et que le *Bibliophile* n'a répondu à cette consultation que par des injures (1) ;  
5° Que si, par ma permission et sous mes yeux, on enseignait seulement la centième partie des infâmes que vous ou M. Sue, ou le *Bibliophile*, reprochez à mon séminaire, je me croirais indigne d'être évêque, d'être prêtre, d'être chrétien, et je me regarderais comme le dernier des hommes.

Après cette déclaration, je laisse, Monsieur, en pleine sûreté de conscience, tous les honnêtes gens juges entre vous et moi. Je n'ai besoin, je pense, que de vous engager, Monsieur le rédacteur, à donner à ma protestation une place dans votre journal, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.  
Paris, le 18 janvier 1845.

A. Evêque de Strasbourg.

Le *Constitutionnel* fait précéder la reproduction de cette lettre des lignes qu'on va lire :

Nous recevons de M. l'évêque de Strasbourg, au sujet d'un de nos feuilletons, qui a paru en novembre dernier, une lettre dans laquelle nous ne pouvons voir qu'un témoignage que M. l'évêque rend lui-même à la pureté de ses intentions, et non point une réponse. M. l'évêque de Strasbourg nous apprend que le *Compendium* n'est pas l'ouvrage d'un jésuite, mais de l'abbé Moullet. Cela ne change rien à la valeur d'un livre : d'ailleurs, ce sont les casuistes de la société que M. Moullet a pris pour autorités, et dont il adopte et commente les décisions. M. l'évêque de Strasbourg affirme que le *Compendium* n'est enseigné que dans son séminaire ; cela nous ferait croire qu'il ne fit pas les journaux de la patrie : ils nous ont dit cent fois que les mêmes doctrines étaient enseignées dans tous les séminaires de France. Quant à la consultation dont il invoque l'autorité, nous ferons observer que la quantité des consultants ne fait rien en pareille matière, et que si les quatre avocats ont voulu fermer les yeux à lumière, leur diplôme ne les aura pas rendus clairvoyants malgré eux. Nous avons lu soigneusement la *Réponse du Bibliophile*, nous en avons rendu, dans ce journal, un compte détaillé, nous y avons trouvé des arguments pénétrants, et pas une seule injure contre M. l'évêque de Strasbourg. Le prélat ajoute qu'il se croirait le dernier des hommes si l'on enseignait de pareilles choses dans son séminaire. Nous sommes heureux de voir qu'il les blâme comme nous ; seulement, qu'il veuille bien se garder qu'une pareille déclaration n'est point une démonstration : on ne jure pas que l'on a raison.

Nous ne doutons pas des bonnes intentions de M. l'évêque,

(1) Quant aux explications et aux réfutations, dans lesquelles je ne puis ni ne veux entrer, je renvoie les hommes de bonne foi à la *Consultation* imprimée dont je parle : cette consultation a été signée par quatre jurisconsultes distingués dont trois figurent parmi les membres les plus éminents de l'Université de droit de Strasbourg, et qui juraient, par leur savoir, par leur caractère et leur position sociale, de la plus grande autorité.

(Note de l'évêque.)

suis revenue dans une grande épouvante. Les caractères d'une extrême loyauté se résignent difficilement à croire aux trahisons d'un homme qui, plus ils en doutent; le caractère d'Adrienne était de ce nombre, et, de plus, une des qualités de son esprit était la rectitude : aussi, bien que très-impressionnée par le récit de la Mayeux, elle ne put se résoudre à croire à la trahison de son amie.  
— Voyez, mon amie, ne nous effrayons pas, toi, ne nous bâtons pas trop de croire ou non. Cherchons toutes deux à nous éclairer, par le raisonnement, sur ce qui se passe. M. Rodin m'a ouvert les portes de la maison de M. Rodin, il a devant moi porté plainte contre l'abbé d'Aigrigny; il a, par conséquent, porté à la supérieure du couvent à lui rendre les filles de son couvent, et à découvrir la retraite du prince Rjalma; il a, par conséquent, découvert au sujet de mon jeune parent; hier encore, il m'a donné les plus beaux conseils... Tout ceci est bien réel, n'est-ce pas?  
— Sans doute, Mademoiselle.  
— Maintenant, que M. Rodin, en mettant les choses au pis, ait une arrière-pensée, qu'il essaye d'être gentillement démenté par nous, soit; mais jusqu'à présent son dévouement est à peu près complet.  
— C'est encore vrai, Mademoiselle, dit la pauvre Mayeux, obligée, comme Adrienne, de se rendre à l'évidence des faits accomplis.  
— A cette heure, en supposant la possibilité d'une trahison. Serait-ce à l'abbé d'Aigrigny pour me trahir? Mais comment? comment? sur quoi? Qu'ai-je à craindre? N'est-ce pas, au contraire, l'abbé d'Aigrigny et Mme de Saint-Dizier qui vont avoir à rendre un compte sévère à la justice du mal qu'ils m'ont fait?  
— Mais alors, Mademoiselle, comment expliquer le courroux de deux hommes qui ont tant de motifs d'aversion et d'éloignement? D'ailleurs, cela ne cache-t-il pas quelque projet sinistre? Et puis, Mademoiselle, je ne suis pas la seule à penser ainsi.  
— Comment cela?  
— Ce matin, au restaurant, j'étais assise, que M. Rodin vint me demander la cause de mon trouble; je lui dis, Mademoiselle, combien elle vous est attachée.  
— Il est impossible de m'être plus dévouée; répondez-moi encore, vous m'avez vous-même appris le service que vous m'avez rendu pendant ma dévotion chez M. Balcinier.  
— Eh bien! Mademoiselle, ce matin, à mon retour, croyant nécessaire de vous faire àvertir le plus tôt possible, j'ai tout dit à Mme Florine. Comme moi, plus que moi peut-être, elle a été effrayée du rapprochement de M. Rodin et de M. d'Aigrigny, et elle m'a demandé de réflexion elle-même; il est, je crois, inutile d'ajouter que M. Rodin, qu'elle soit instruite de cette trahison deux

ou trois heures plus tôt ou plus tard peu importe; pendant ces trois heures, je pourrais peut-être découvrir quelque chose. J'ai une idée que je vous prie d'excuser-moi auprès de Mademoiselle, je reviens bientôt... Puis Mme Florine a fait demander une voiture, et elle est sortie.  
— Florine est une excellente fille, dit Mme de Cardoville en souriant, car la réflexion la rassure complètement; — mais, dans cette circonstance, je crois que son zèle et son bon cœur l'ont égarée, comme vous, ma pauvre amie; savez-vous que nous sommes deux étourdis, vous et moi, de ne pas avoir jusqu'ici songé à une chose qui nous aurait à l'instant rassurées?  
— Comment donc, Mademoiselle?  
— L'abbé d'Aigrigny redoute maintenant beaucoup M. Rodin; il sera venu le chercher jusque dans ce séjour pour lui demander merci. Ne trouvez-vous pas comme moi cette explication non-seulement satisfaisante, mais la seule raisonnable?  
— Peut-être, Mademoiselle, dit la Mayeux, après un moment de réflexion.  
— Oui, cela est probable... Puis, après un nouveau silence, et comme si elle eût cédé à une conviction supérieure à tous les raisonnements possibles, elle s'écria : — Et pourtant, non, non, croyez-moi, Mademoiselle, on vous trompe, je le sens... toutes les apparences sont contre ce que j'affirme; mais, croyez-moi, ces pressentiments sont trop vifs pour n'être pas vrais... Et puis enfin, est-ce que vous ne devinez pas trop bien les plus secrets instincts de mon cœur, pour que, moi, je ne devine pas à mon tour les dangers qui vous menacent?  
— Que dites-vous? Qu'ai-je donc deviné? — reprit Mme de Cardoville, involontairement émue et frappée de l'accout coutume et alarmé de la Mayeux, qui reprit :  
— Ce que vous avez deviné? Holà! toutes les apparences sont acceptables d'une malheureuse créature à qui le sort a fait une vie à part; et il faut bien que vous sachiez que si je me suis tus, jusqu'ici, ce n'est pas par ignorance de ce que je vous dois; car enfin, qui a dit, Mademoiselle, que le seul moyen de me faire accepter vos bienfaits sans rougir, serait d'y attacher des fonctions qui me rendraient utile et respectable aux yeux de tous? J'ai si longtemps partagé? Qui vous a dit, lorsque vous avez voulu me faire dévotion, de venir à votre table, comme votre amie, moi, pauvre ouvrière, en qui vous voulez glorifier le travail, la resignation et la probité, qui vous a dit, lorsque vous m'avez répondu par des larmes de reconnaissance et de regrets, que ce n'était pas une fausse modestie, mais conscience de ma difformité ridicule qui me faisait vous refuser? Qui vous a dit que sans cela j'aurais accepté avec fierté le nom de mes sœurs du peuple?  
Car vous m'avez répondu ces touchantes paroles :

Je comprends votre refus, mon amie; ce n'est pas une fausse modestie qui le dicte, mais un sentiment de dignité que j'aime et que je respecte. — Qui donc vous a dit encore... reprit la Mayeux avec une animation qui surprit Adrienne, — j'aurais bien été heureuse de trouver une petite retraite militaire dans cette magnifique maison, dont la splendeur m'éblouit? Qui vous a dit encore, pour que vous ayez daigné choisir, comme vous l'avez fait, le logement beaucoup trop beau que vous m'avez destiné? Qui vous a dit encore que sans enlever l'éclat de vos charmantes créations qui vous entourent et que j'aime déjà parce qu'elles vous aiment, je me sentrais toujours, par une comparaison involontaire, embarrassée, honteuse devant elles? Qui vous a dit cela, peut-être vous avez toujours songé à les éloigner quand vous m'appeliez ici, Mademoiselle? ... Oui, qui vous a enfin révélé toutes les pénibles et secrètes susceptibilités d'une position exceptionnelle comme la mienne? Qui vous les a révélées? Dieu, sans doute, lui qui dans sa grandeur infinie pourvoit à la création des mondes, et qui sait, aussi paternellement s'occuper du pauvre petit insecte caché dans l'herbe... Et vous ne voulez pas que la reconnaissance d'un cœur que vous devinez si bien s'élevé à son tour jusqu'à la divination de ce qui peut vous nuire? Non, non, Mademoiselle, les uns ont l'instinct de leur propre conservation, d'autres, plus heureux, ont l'instinct de la conservation de ceux qu'ils chérissent... C'est tout ce que Dieu me l'a donné... On vous trahit, vous dis-je... on vous trahit!  
Et la Mayeux, le regard animé, les joues légèrement colorées par l'émotion accentuée si énergiquement ces derniers mots, les accompagna d'un geste si affirmatif, que Mme de Cardoville, déjà ébranlée par les chaleureuses paroles de la jeune fille, en vint à partager ses appréhensions. Elle, qui jusqu'ici n'avait été que l'écouter, déjà était même d'apprécier l'intelligence supérieure, et le remarquable caractère de sa jeune amie. Elle se pencha vers elle, et Mme de Cardoville n'avait entendu la Mayeux s'exprimer avec autant d'éloquence, et d'enthousiasme d'ailleurs, que jamais elle n'avait entendue. Elle se pencha vers elle, et Mme de Cardoville n'avait entendu la Mayeux s'exprimer avec autant d'éloquence, et d'enthousiasme d'ailleurs, que jamais elle n'avait entendue. Elle se pencha vers elle, et Mme de Cardoville n'avait entendu la Mayeux s'exprimer avec autant d'éloquence, et d'enthousiasme d'ailleurs, que jamais elle n'avait entendue.  
En voyant la physionomie alarmée de sa camarade, Mme de Cardoville lui dit vivement :  
— Eh bien! Florine, qui vous a-t-il de nouveau? Où venez-vous, mon enfant?  
— De l'hôtel de Saint-Dizier, Mademoiselle.  
— Et pourquoi y aller? — demanda Mme de Cardoville, avec surprise.  
— Comment, Mademoiselle, (et Florine désigna la Mayeux) m'a-t-on confié des soupçons, sans inquiétudes?... Je les ai partagés. La visite de M. l'abbé d'Aigrigny chez M. Rodin me paraissait déjà bien grave; j'ai pensé que si M. Ro-



